Ce que vous devez vous attendre du processus de déclaration :

Vous serez traité avec dignité et respect.

Vous ne serez pas obligé de terminer le processus jusqu'à ce que vous soyez prêt.

Le processus se déroule aussi vite ou aussi lentement que vous le souhaitez.

Posez autant de questions que vous v oulez.

La prise de contact peut se faire :

par courriel

par téléphone

en personne

L'option de demander qu'une femme ou un homme laïc gère le rapport au lieu d'un membre du clergé.

Autres ressources disponibles

Lorie Harrison
Conseillère professionnelle agréée, experte en traumatologie :
1-639-317-8104
lorie@heart-song.ca

Services d‹aide aux victimes
victimserviceadvocacy@gmail.com
1(306) 533-4460

Communauté de guérison CARES
thehealingcommunity@gmail.com

Coordonnées :

Numéro de téléphone confidentiel :

1-306-400-3655

Courriel confidential :
enquiry@archregina.sk.ca

Pour plus de renseignements, y compris les services de prière, les lettres, politique, et les articles, visitez :
archregina.sk.ca/reporting-clergy-abuse

Ou
analyse QR Code:

Naviguer dans la politique de l'archidiocèse de Regina sur l'abus sexuel des mineurs et des adultes vulnérables par le clergé ou des membres d'un Ordre religieux

« Les crimes d'abus sexuel offensent Notre Seigneur, causent des dommages physiques, psychologiques et spirituels aux victimes et portent atteinte à la communauté des fidèles. Pour que ces phénomènes, sous toutes leurs formes, ne se reproduisent plus, il faut une conversion continue et profonde des cœurs, attestée par des actions concrètes et efficaces qui impliquent chacun dans l'Eglise… »
(pape François, lettre apostolique *Vos Estis Lux Mundi* [*Lux Mundi*], 2019)

Cette politique de 2019 met un nouvel accent sur ces changements clés afin d'aider les personnes qui exposent les abus subits :

Téléphone et courriel confidentiels pour signaler un abus.

Comprendre que les victimes n'ont pas causé et ne sont pas responsables des abus qu'elles ont subis.

La possibilité d'avoir une personne de soutien avec vous en tout temps.

La reconnaissance des répercussions à long terme des abus tels que les blessures spirituelles, psychologiques, émotionnelles et physiques.

Consultation gratuite en traumatologie.

Les victimes étant informées qu'elles conservent le droit d'engager des poursuites pénales ou civiles.

Le rapport formel comprendra :

- ◊ Fournir et, éventuellement, signer votre déclaration.
- ◊ Fournir tout témoin à être interrogé, selon vos souhaits.
- ◊ Vous serez tenu au courant de ce qui se passe pendant le processus.
- ◊ Vous serez informé de l'offre de conseils gratuits en traumatologie.
- ◊ Le diocèse a des personnes disponibles pour vous accompagner tout au long du processus.
- ◊ Vous ne serez pas culpabilisé pour révéler votre trauma.
- ◊ Vous conservez le droit de contacter la police ou de prendre d'autres mesures légales en tout temps.
- ◊ Vous pouvez arrêter le processus à tout moment.
- ◊ À votre demande, l'archevêque vous rencontrera.

Avez-vous déjà été agressé sexuellement par un membre du clergé? Vous n'êtes pas seul. Ce n'était et n'est pas de votre faute!

La guérison est un cheminement personnel et livrer son témoignage peut être un choix difficile.

Votre vie peut avoir été enracinée dans la honte, le blâme et la douleur; être remplie de blessures physiques, émotionnelles, psychologiques et spirituelles.

Pour renseignements sur la façon de signaler un abus ou pour d'autre information, il existe désormais un numéro de téléphone confidentiel, vérifié uniquement par la déléguée adjointe ou le délégué.

Coordonnées :

Numéro de téléphone confidentiel :

1-306-400-3655

Courriel confidential :
enquiry@archregina.sk.ca